

**RAPPORT D'INFORMATION CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2016**

**Objet : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELIBERATION
N°D2014/22 – DELEGATIONS SUIVANT L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Vu l'article L2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du conseil municipal du 14 avril 2014 portant délégations du conseil municipal au maire de certaines attributions,

Il est rendu compte ci-dessous au conseil municipal des décisions prises dans ce cadre :

N°	DATE	OBJET DE LA DECISION	DETAILS
DC2016-033	13/06/2016	Attribution Marché Public Fourniture et installation de matériel de restauration pour la Ville de Tassin La Demi-Lune	<p>Marché n°16-022</p> <p>Attributaire : SAS PERRIER ANDRE</p> <p>Montant : 16 298,45 € HT soit 19 558,14 € TTC (avec TVA à 20%).</p> <p>Date de notification : 14/06/2016.</p>
DC2016-034	13/06/2016	Attribution Marché Public Achat et livraison de produits d'entretien pour les services municipaux de Tassin La Demi-Lune	<p>Marché n°16-023</p> <p>Attributaire : BOURGOGNE HYGIENE ENTRETIEN (BHE)</p> <p>Marché à bons de commande (Article 77 du Code des Marchés Publics)</p> <p>Montants : -Minimum : 17 000 € TTC pour chaque période -Maximum : 40 000 € TTC pour chaque période (Ces montants sont identiques pour la période initiale et ferme et pour chacune des périodes de reconduction)</p> <p>Durée du marché : Marché conclu pour une période initiale et ferme allant de sa date de notification au 31 décembre 2016 reconductible tacitement par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans. Il expirera automatiquement à l'issue de ces 2 années de reconduction soit le 31 décembre 2018.</p> <p>Date de notification : 14/06/2016.</p>
DC2016-035	24/06/2016	Attribution Marché Public Travaux d'extension et de rénovation, entretien – maintenance et dépannages de l'éclairage public sur la commune de Tassin La Demi-Lune	<p>Marché n°16-024</p> <p>Attributaire : ENERGIE INFRASTRUCTURES RHÔNE-ALPES Agence Rhône</p> <p>Marché à bons de commande (Article 77 du Code des Marchés Publics)</p> <p>Montants : · Seuil minimum : 50 000 € H.T. / an Soit 200 000 € H.T. sur la durée totale du marché (4 ans) · Seuil maximum : 400 000 € H.T. / an</p>

			<p>Soit 1 600 000 € H.T. sur la durée totale du marché (4 ans)</p> <p>Durée du marché : Marché conclu pour une période initiale et ferme d'un an à compter du 1er juillet 2016 (soit du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017) reconductible tacitement par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Il expirera donc automatiquement à l'issue de ces 4 ans soit le 30 juin 2020.</p>
N°	DATE	OBJET DE LA DECISION	DETAILS
DC2016-037	25/07/2016	Contrat de prêt PSPL (prêt au secteur public local) de 922 250 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations	Réalisation d'un contrat de prêt PSPL d'un montant total de 922 250 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la réhabilitation de la Maison des Familles - Prêt Croissance Verte à 0 % sur 20 ans avec annuités constantes
DC2016-038	29/07/2016	<p>Equipement des sentiers d'interprétation du Plateau de Méginand et des abords Lot n°1 - Conception, fabrication et livraison de la signalétique d'interprétation</p> <p>Avenant n°1 au marché n°2016-016</p>	<p>Objet : Transfert du marché de la société PIC BOIS GRAVURES à la société PIC BOIS RHÔNE-ALPES. PIC BOIS RHÔNE-ALPES se substitue donc à PIC BOIS GRAVURES dans tous les droits et obligations que cette dernière détient au titre du présent marché.</p> <p>Montant et Variation par rapport au montant initial du marché : Sans objet</p> <p>Date de notification : 03/08/2016</p>
DC2016-039	09/09/2016	<p>Rénovation des chaufferies du Stade Dubot à Tassin La Demi-Lune</p> <p>Avenant n°1 au marché n°2016-020</p>	<p>Objet : Travaux modificatifs dans le bâtiment Tribunes détaillés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Suppression du doublage non M0 en chaufferie : + 1 579,22 € H.T. (+ 1 895,06 € T.T.C. avec TVA à 20%) -Dépose des convecteurs électriques : + 540,94 € H.T. (+ 649,13 € T.T.C. avec TVA à 20%) -Installation d'un radiateur dans le local technique ascenseur à l'étage : + 664,07 € H.T. (+ 796,88 € T.T.C. avec TVA à 20%) <p>Montant : + 2 784,23 € HT (soit 3 341,08 € TTC avec TVA à 20%)</p> <p>Variation par rapport au montant initial du marché : + 2,39%</p>

Enfin, vous trouverez ci-dessous un état des actions en justice intentées dans le cadre de cette délégation :

1. Action(s) en justice – Urbanisme :

- Action en justice n°1
 - Objet de l'action en justice : arrêtés de refus des permis de construire PC 69244 12 00033 et PC 69244 14 00012, chemin de la Raude
 - Parties concernées : Ville de Tassin la Demi-Lune c/ SLC Pitance
 - Actions engagées : deux pourvois en cassation auprès du Conseil d'Etat
- Action en justice n°2
 - Objet de l'action en justice : retrait de l'arrêté accordant le permis de construire PC 69244 15 00047, 16 avenue du 11 novembre 1918
 - Parties concernées : Ville de Tassin la Demi-Lune c/ Société Acropole
 - Action engagée : pourvoi en cassation auprès du Conseil d'Etat

2. Action (s) en justice – Marchés publics

- Action en justice n°3
 - Objet de l'action en justice : Construction du pôle multi-associatif MJC-CPNG "L'Oméga"
 - Parties concernées :
Maîtrise d'œuvre : Marché n°10-002 - Groupement Clément VERGELY
Contrôleur technique : Marché n°10-009 - BTP CONSULTANTS
Lot n°2 "Terrassements-Maçonnerie Gros œuvre" - Marché n°11-038 - B. DURON
Lot n°3 "Charpente bois-Couverture-Bardage" - Marché n°11-039 - F. SAINE
Lot n°4 "Etanchéité" - Marché n°13-025 - SMAC
Lot n°8 "Plâtrerie-Peinture" - Marché n°12-031 - EDC
Lot n°5 "Menuiseries extérieures bois" et n°7 "Menuiseries intérieures bois" - Marchés n°11-041 et 11-042 - THALMANN
 - Action(s) engagée(s) :
Suivi avec le Cabinet ADAMAS
=> recherche des responsabilités des différentes entreprises du chantier quant aux nombreuses malfaçons.
Dépôt d'un référé en expertise en mars 2015 auprès du tribunal administratif de Lyon.

Désignation d'un expert par le tribunal administratif de Lyon **par une ordonnance du Tribunal Administratif de Lyon en date du 30/10/2015.**

Nouvelle confrontation avec les entreprises pendant l'automne avant rendu de l'expertise.

3. Action(s) en justice – Affaires générales

- Action en justice n°4

▪ Objet de l'action en justice : exécution d'office de travaux de débroussaillage.

▪ Parties concernées : Ville de Tassin la Demi-Lune c/ SCI des 4A

▪ Action(s) engagée(s) :

Procédure en référé devant le Tribunal de Grande Instance de Lyon

Suivi par le Cabinet d'avocat Rebotier – Rossi & associés (DC2016-036 du 22/07/2016 désignation de maître GRAS Caroline, avocate).

⇒ Mise en demeure du propriétaire du terrain restée infructueuse

⇒ Assignation en référé devant le Tribunal de Grande Instance de Lyon

⇒ Audience initialement prévue le 12 septembre 2016 – Report d'audience au 26 septembre 2016

⇒ Transfert de propriété en cours